

## C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

en partenariat avec le magazine

**PARISBERLIN**  
Le Magazine des Juristes



## Les forums

**Mardi 16 juin 2009**

de 8 h 30 à 10 h 30

sur le thème

**Restructurations des activités  
allemandes de groupes français :  
quels enjeux juridiques,  
sociaux et fiscaux ?**

### CMS Bureau Francis Lefebvre

1-3, villa Emile Bergerat, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex, France  
T +33 1 47 38 55 00 - F +33 1 47 38 55 55  
info@cms-bfl.com - www.cms-bfl.com

CMS Bureau Francis Lefebvre est membre de CMS, regroupement de 9 grands cabinets d'avocats européens indépendants offrant aux entreprises un éventail complet de services juridiques et fiscaux en Europe et dans le reste du monde.

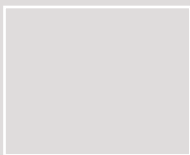
Fort de plus de 4600 collaborateurs, dont plus de 2240 avocats et 595 associés, CMS s'appuie sur 48 implantations dans le monde.

**Cabinets membres de CMS :** CMS Adonnino Ascoli & Cavasola Scamoni, CMS Albiñana & Suárez de Lezo, CMS Bureau Francis Lefebvre, CMS Cameron McKenna LLP, CMS DeBacker, CMS Derks Star Busmann, CMS von Erlach Henrici AG, CMS Hasche Sigle, CMS Reich-Rohrwig Hainz.

Implantations mondiales principales et secondaires des cabinets membres de CMS :

**Amsterdam, Berlin, Bruxelles, Londres, Madrid, Paris, Rome, Vienne, Zurich,** Aberdeen, Alger, Anvers, Arnhem, Beijing, Belgrade, Bratislava, Bristol, Bucarest, Budapest, Buenos Aires, Casablanca, Cologne, Dresde, Düsseldorf, Edimbourg, Francfort, Hambourg, Kiev, Leipzig, Ljubljana, Lyon, Marbella, Milan, Montevideo, Moscou, Munich, New York, Prague, Sao Paulo, Sarajevo, Séville, Shanghai, Sofia, Strasbourg, Stuttgart, Utrecht, Varsovie et Zagreb.

**Les cabinets membres de CMS,** en association avec The Levant Lawyers, sont présents à Beyrouth, Abu Dhabi, Dubaï et Koweït.



**C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre**

à l'attention de Madame Christiane Vatel

1 - 3, villa Emile Bergerat

92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

CMS Bureau Francis Lefebvre a le plaisir de vous convier au forum qui se tiendra le mardi 16 juin 2009 de 8 h 30 à 10 h 30

sur le thème

### Restructurations des activités allemandes de groupes français : quels enjeux juridiques, sociaux et fiscaux ?

Le forum auquel nous vous convions vise à décrire le cadre juridique et fiscal applicable en Allemagne aux entreprises en difficulté, en vous informant des évolutions législatives les plus récentes. Nous aborderons les contraintes juridiques et fiscales propres à chaque type d'implantation en Allemagne, que ce soit sous la forme d'une succursale, d'une société de personnes ou de capitaux. La fermeture, partielle ou totale, des activités déployées en Allemagne, ou leur cession, seront envisagées.

Seront d'abord exposées de façon générale les structures de base des procédures collectives en Allemagne (obligations déclaratives, déroulement et particularités de la procédure).

Seront ensuite étudiées sous l'angle du droit fiscal, du droit des sociétés et du droit du travail allemand, les modalités d'implantation de groupes français en Allemagne, sous forme de filiale ou succursale. L'impact du type d'implantation dans un contexte de difficultés économiques sera étudié.

Nous aborderons enfin des questions concrètes dans les trois domaines (i) réorganisation organisationnelle et financière, (ii) cession totale ou partielle de parts et (iii) liquidation/procédure collective. Dans ce contexte, nous décrirons le traitement applicable à des abandons de créances consentis par des associés et des banques, au rachat de créances, ou encore à l'augmentation du capital ou des fonds propres (apport en « Kapitalrücklage » notamment) de sociétés allemandes. Au plan fiscal, le sort des déficits en cas de réorganisation fera l'objet de commentaires spécifiques.

Ce forum sera animé par Jean-Philippe Lacour, ancien correspondant de la Tribune à Berlin, journaliste économique au magazine Paris-Berlin et François Hellio, avocat associé CMS Bureau Francis Lefebvre.

Les intervenants, Gerd Leutner, avocat associé CMS Hasche Sigle (Berlin), Thomas Link, avocat associé CMS Hasche Sigle (Francfort), Klaus Jäger, avocat associé et Björn Otto, avocat associé CMS Hasche Sigle (Cologne) aborderont les thèmes suivants :

- Structure de la procédure collective  
*(Gerd Leutner)*
- Les règles fiscales à connaître en matière de restructuration  
*(Thomas Link)*
- Les règles et contraintes en matière juridique  
*(Klaus Jäger)*
- Problèmes au regard du droit du travail et solutions proposées  
*(Björn Otto)*

Accueil : 8 h 15

Début du forum : 8 h 30 précises

La conférence se tiendra en anglais.

Lieu : CMS Bureau Francis Lefebvre  
1 - 3, villa Emile Bergerat  
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

Métro : Sablons

Parking : Place du Marché

Le carton d'invitation sera exigé à l'entrée

## INVITATION

Réponse souhaitée avant le 11 juin 2009

M.		Société		E-mail
Fonction		Tél		E-mail
Adresse		E-mail		E-mail
<input type="checkbox"/> Assistera	<input type="checkbox"/> N'assistera pas	Sera représenté par	Fonction	E-mail

Possibilité d'inscription sur notre site [www.cms-bfl.com](http://www.cms-bfl.com) (cf. Espace Clients, rubrique "Événements") ou par fax, à l'attention de Christiane Vatel au 01 47 38 42 84,

au forum

**Restructurations des activités allemandes de groupes français : quels enjeux juridiques, sociaux et fiscaux ?**

Mardi 16 juin 2009 de 8 h 30 à 10 h 30